



Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



# La Coopération Territoriale Européenne en Nouvelle-Aquitaine 2021 - 2027



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

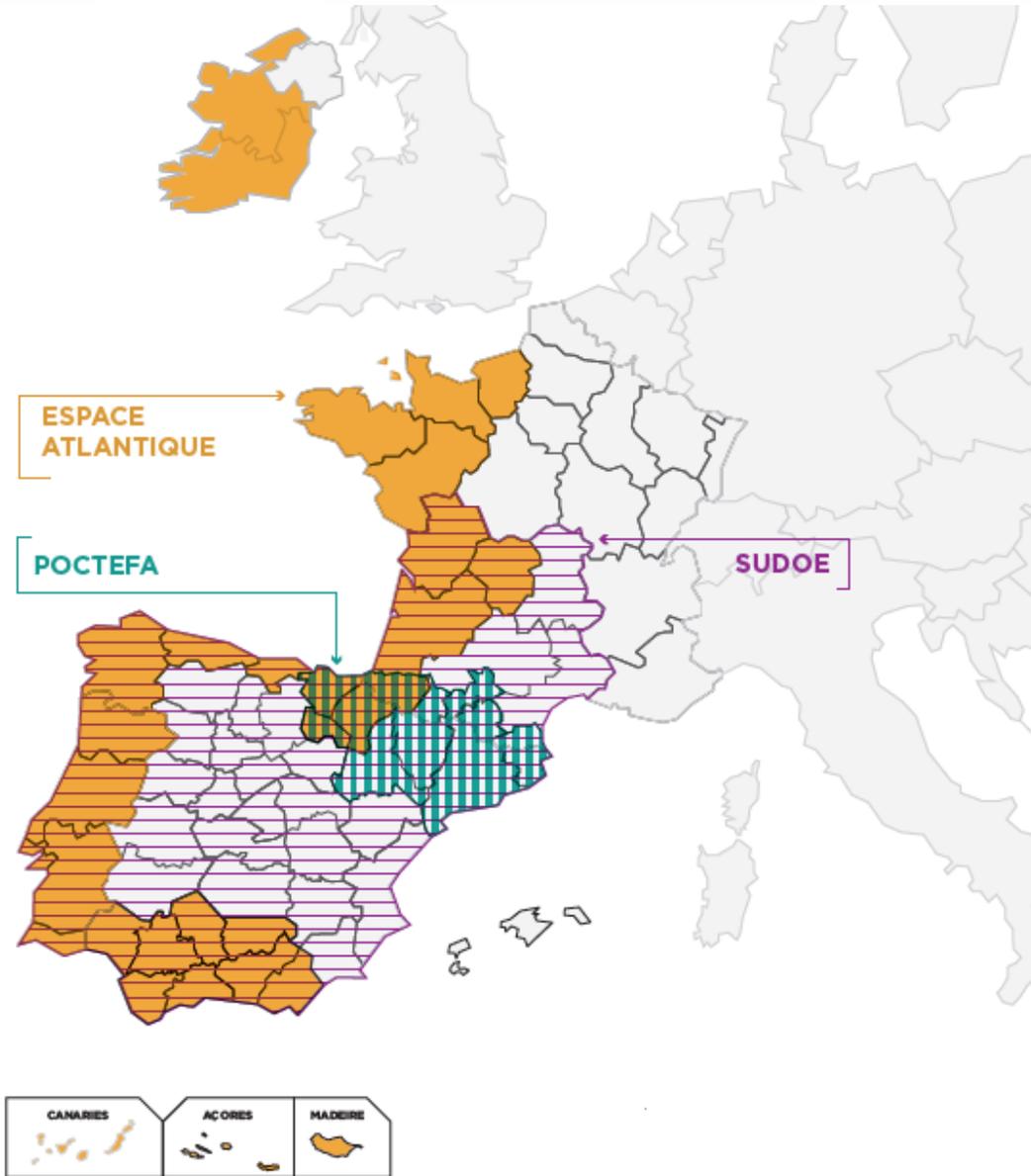
La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Politique régionale et de cohésion de l'UE





INTERREG EUROPE



# Le rôle d'Autorité Nationale de la Région Nouvelle-Aquitaine dans INTERREG POCTEFA et Espace Atlantique

**Inform**er les bénéficiaires français du programme

**Coordonner** et exprimer la position française dans les instances transnationales

**Animer** le partenariat institutionnel français du programme

**Mettre en place** et **piloter** les contrôles avec l'Autorité de Gestion

**Sécuriser** les procédures de recouvrement des indus

**Rembourser** les montants FEDER indûment versés à l'Autorité de Gestion

**Assurer** une représentation au sein du Groupe des auditeurs et assister l'Autorité d'audit

# Éléments clefs de méthode au montage de projet CTE

**Développer l'idée de projet**



**Construire le partenariat**



**Co-construire le projet commun**



L'EUROPE EN RÉGION



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Éléments clefs de méthode au montage de projet CTE



**Bien organiser la gouvernance**



**Bien consolider le budget de chaque partenaire**



**Bien définir les livrables et les indicateurs**



**Evaluez et capitalisez vos résultats !**



# En pratique - le suivi général du projet

▶ **VALIDATION** et **IMPLICATION POLITIQUE** 

▶ **MOBILISATION** des **PARTENAIRES LOCAUX** 

▶ Constitution d'une **EQUIPE PROJET INTERNE** avec désignation de : 

- Référent communication
- Référent opérationnel
- Référent administratif et financier

▶ **CONNAISSANCE** des **REGLES** spécifiques imposées par le programme 

▶ **REPORTING RIGOUREUX** : 

- Déclarations de dépenses régulières
- ARCHIVAGE des pièces utiles à la preuve d'avancée du projet
- Mise en place d'une comptabilité analytique et recrutement d'un contrôleur externe

▶ **ACCOMPAGNEMENT** et **COLLABORATION** accrue avec les **PARTENAIRES** 

▶ Attention particulière aux **OBLIGATIONS de COMMUNICATION**   
(newsletters, photos, conférences et communiqués de presse)



# Interreg VI-A España-Francia-Andorra POCTEFA 2021-2027

**Interreg**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA

Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

**POCTEFA**

**Bordeaux, le 16 mai 2022**

# AUTORITÉS DU PROGRAMME

	<b>Autorité de Gestion</b>	<b>Consortio de la Communauté de Travail des Pyrénées</b>
	<b>Autorités nationales</b>	<b>Espagne:</b> Ministerio de Hacienda y Función Pública. Dirección General de Fondos Europeos. Subdirección General de Cooperación Territorial Europea. <b>France:</b> Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine. Pôle Europe et international. Direction de la coopération
	<b>Autorité pays tiers</b>	<b>Andorre:</b> Organisme Andorran de Coopération Transfrontalière
	<b>Autorité d'Audit</b>	Ministerio de Hacienda y Función Pública. Intervención General de la Administración del Estado (IGAE)
	<b>Groupe de représentants d'auditeurs</b>	Ministerio de Hacienda y Función Pública. Intervención General de la Administración del Estado (IGAE)
	<b>Autorité responsable de la Fonction Comptable</b>	Subdirección General de Certificación y Pagos. Dirección General de Fondos Europeos Ministerio de Hacienda y Función Pública
	<b>Organisme auquel la Commission effectuera des paiements</b>	Subdirección General de Gestión de la Tesorería del Estado Secretaría General del Tesoro y Financiación Internacional Ministerio de Asuntos Económicos y Transformación Digital

# Interreg VI-A España-Francia-Andorra (POCTEFA 2021-2027)



14 millones de habitantes

109.275 Km<sup>2</sup>

ANDORRA

FRANCIA



Zone éligible

Interreg  
POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

## Dotación financiera



**2007-2013: 168 mill€**

**Interreg**  
POCTEFA



**2014-2020: 189 mill€**

**Interreg**  
POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

**2021-2027: 243 mill€**

**Interreg**  
POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

**243 M€**

**7 priorités**

**4 objectifs politiques (stratégiques)**

**1 objectif spécifique INTERREG**

**15 objectifs spécifiques**

**Projet de Programme envoyé le**

**1er avril 2022: adoption fin 2022**

**1er ÀàP: début 2023**

**Interreg**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

**POCTEFA**

**1er ÀàP: début 2023 (à confirmer)**

**Taux d'intervention 65% FEDER**

**Au moins 2 bénéficiaires de 2 états**

**(FR/ESP/AND)**

**OP1, OP2, OP4, ISO1**

**Interreg**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

**POCTEFA**

# Nouveautés!

**OP5 et zones fonctionnelles**

**Petits projets**

**ISO 1 Gouvernance INTERREG**

**Interreg**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

**POCTEFA**

## PRIORITES POCTEFA 2021-2027



**Priorité 1.1** Création d'un espace commun de la connaissance et de l'innovation, favorisant la transformation numérique et la croissance durable



**Priorité 2.1** Protection et consolidation des valeurs écologiques du territoire transfrontalier



**Priorité 4.1** Faciliter l'accès à l'emploi et à une formation de qualité dans la zone transfrontalière



**Priorité 4.2** Construction d'un espace transfrontalier plus intégré et plus inclusif sur le plan social

Interreg

POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE



**Priorité 4.3** Développement du territoire transfrontalier comme destination touristique durable, valorisation de la culture et le patrimoine communs et développement de l'activité et la capacité de ses acteurs



**Priorité 5.1** Intégration territoriale, sociale et économique de la zone transfrontalière



**Priorité 6.1** Vers une zone transfrontalière plus intégrée

Interreg



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

POCTEFA

## Priorités et Objectifs Politiques (stratégiques)



### Priorité 1.1

#### Objectif Stratégic 1:

Une Europe plus intelligente par l'encouragement d'une transformation économique innovante et intelligente et de la connectivité régionale aux TIC



### Priorité 2.1

#### Objectif Stratégic 2:

Une Europe plus verte et à faibles émissions de carbone par la promotion d'une transition énergétique propre et équitable, des investissements verts et bleus, de l'économie circulaire, de l'adaptation au changement climatique, de la prévention et de la gestion des risques

Priorité 4.1

Priorité 4.2



Priorité 4.3

## Objectif Stratégic 4:

Une Europe plus sociale mettant en œuvre le socle européen des droits sociaux

**Interreg**  
**POCTEFA**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE



## Priorité 5.1

### Objectif Stratégic 5 :

Une Europe plus proche de ses citoyens par l'encouragement du développement durable et intégré des territoires urbains, ruraux et côtiers et des initiatives locales.



## Priorité 6.1

### Objectif spécifique INTERREG:

Une meilleure gouvernance INTERREG

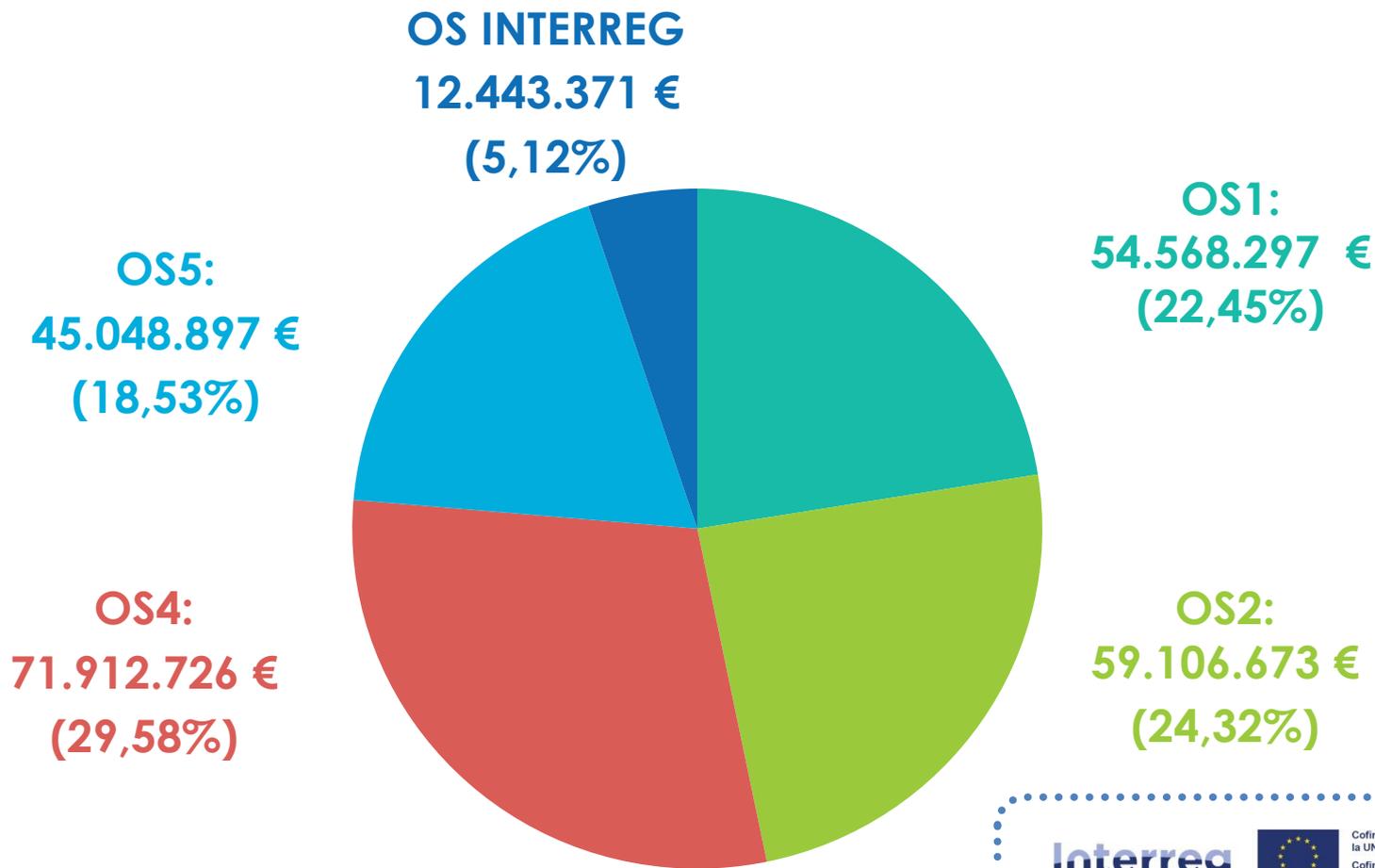
**Interreg**

**POCTEFA**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

# Budget par OS



## Priorités et Objectifs spécifiques

### Objectif spécifique 1.i :

En développant et en améliorant les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

### Objectif spécifique 1.ii :

En tirant parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics

### Objectif spécifique 1.iii :

En renforçant la croissance durable et la compétitivité des PME et la création d'emplois dans les PME, y compris par des investissements productifs



Priorité 1.1

Interreg

POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

## Objectif spécifique 2.iv :

En favorisant l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

## Objectif spécifique 2.v :

En favorisant l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau



**Priorité 2.1**

**Interreg**  
**POCTEFA**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

## Objectif spécifique 2.vi :

En favorisant la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

## Objectif spécifique 2.vii :

En améliorant la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et en renforçant les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, ainsi qu'en réduisant toutes les formes de pollution



## Priorité 2.1



## Priorité 4.1

### Objectif spécifique 4.i :

En améliorant l'efficacité et le caractère inclusif des marchés du travail ainsi que l'accès à un emploi de qualité grâce au développement des infrastructures en matière sociale et à la promotion de l'économie sociale

### Objectif spécifique 4.ii :

En améliorant l'égalité d'accès à des services inclusifs et de qualité dans l'éducation, la formation et l'apprentissage tout au long de la vie grâce au développement d'infrastructures accessibles, notamment en favorisant la résilience dans le domaine de l'enseignement et de la formation à distance et en ligne

## Objectif spécifique 4.iii :

En favorisant l'intégration socioéconomique des communautés marginalisées, des ménages à faible revenu et des groupes défavorisés, y compris les personnes ayant des besoins particuliers, au moyen de mesures intégrées, notamment en ce qui concerne le logement et les services sociaux

## Objectif spécifique 4.v :

En garantissant l'égalité d'accès aux soins de santé et en favorisant la résilience des systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires, ainsi qu'en promouvant le passage d'une prise en charge institutionnelle à une prise en charge familiale ou de proximité



## Priorité 4.2

**Interreg**  
**POCTEFA**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE



## Priorité 4.3

### Objectif spécifique 4.vi :

En renforçant le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale



## Priorité 5.1

### Objectif spécifique 5.ii :

En encourageant le développement social, économique et environnemental intégré et inclusif, la culture, le patrimoine naturel, le tourisme durable et la sécurité ailleurs que dans les zones urbaines

Interreg

POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

# Interreg VI-A España-Francia-Andorra (POCTEFA 2021-2027)

## ZONES FONCTIONNELLES 2021-2027 ÁREAS FUNCIONALES 2021-2027



-  Zone fonctionnelle centre / Área funcional centro
-  Zone fonctionnelle ouest / Área funcional oeste
-  Zone littorale est - La coopération transfrontalière bleue : de l'Aude à l'Ebre / Área litoral este - La cooperación transfronteriza azul : del Aude al Ebro
-  Zone fonctionnelle espace catalan transfrontalier / Área funcional espacio catalán transfronterizo
-  Zone fonctionnelle territoire de montagne est / Área funcional territorio de montaña zona este

**Interreg**  
**POCTEFA**



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE



## Priorité 6.1

### Objectif spécifique INTERREG i :

Le renforcement des capacités institutionnelles des pouvoirs publics, en particulier ceux chargés de gérer un territoire spécifique, et des parties prenantes

### Objectif spécifique INTERREG ii :

La contribution à l'efficacité de l'administration publique en favorisant la coopération juridique et administrative ainsi que la coopération entre les citoyens, les acteurs de la société civile et les institutions, notamment en vue de remédier aux obstacles juridiques et autres dans les régions frontalières

Interreg

POCTEFA



Cofinanciado por  
la UNIÓN EUROPEA  
Cofinancé par  
l'UNION EUROPÉENNE

[www.poctefa.eu](http://www.poctefa.eu)  
[info@poctefa.eu](mailto:info@poctefa.eu)  
#POCTEFA

MERCI!

Pilar Maza, Coordinatrice  
**Secrétariat Conjoint du POCTEFA**

# Programme Espace Atlantique 2021-2027

« **Coopération Territoriale Européenne  
2021-2027 par programme** »

Bordeaux , 16.05.2022

Isabel Moreira da Silva  
Gestionnaire de projets (Secrétariat Conjoint)



## Disclaimer

L'information présentée fait partie du « Draft » du programme approuvé par la Task-Force du Programme AA 2021-2027. Le programme a été soumis mais pas encore approuvé par la Commission européenne (CE). Veuillez noter que le contenu du programme peut changer de façon importante suite à la décision de la CE. Tant que le programme n'est pas approuvé par la CE, toutes les décisions prises sont, en effet, provisoires. Pour plus d'informations sur le processus d'approbation et programmation, veuillez consulter le site web du programme, le Secrétariat Conjoint (SC) ou l'Autorité de Gestion (AG).





## Le Programme

L' Interreg Espace Atlantique (EA): programme dans le cadre de la politique de cohésion de l'Union Européenne (UE), contribuant à la **cohésion économique, sociale et territoriale**.

Soutient des projets de **coopération transnationale**, dans **24 régions Atlantiques de 4 pays**:  
- Espagne, France, Irlande, Portugal.

**Objectif:** mettre en œuvre des solutions pour répondre aux défis régionaux dans les domaines de l'innovation, l'efficacité des ressources, l'environnement et les atouts culturels, soutenir le développement régional et la croissance durable.

Aligné avec la **stratégie de croissance bleue** et la **Stratégie Atlantique**:

- La pertinence de l'aménagement de l'espace maritime dans l'UE;
- Le Plan d'Action Atlantique 2.0

La Stratégie Atlantique et le futur EA se **soutiennent mutuellement** pour atteindre des objectifs communs et des résultats plus solides au bénéfice des citoyens de l'Atlantique.



Le programme repose principalement sur 3 priorités:

- **P1 « Plus intelligente - Smarter**",
- **P2 « Plus Vert - Greener**" et
- **P4 « Plus Social**" (en particulier l'OS 4.5 le tourisme comme moteur économique).

Grâce à la sélection de l'Objectif Spécifique **ISO 1 - Une meilleure gouvernance de la coopération dans L'EA (Priorité 4)**, le Programme EA recherche à une meilleure gouvernance de la zone de coopération.

## Autorités en charge



### AUTORITE DE GESTION

Responsable par la gestion et mise en œuvre du Programme pour le compte des pays membres participants.

L' Autorité de Gestion d'Interreg Espace Atlantique est la **CCDR-Norte** - basée a **Porto** (Portugal).

### COMITÉ DE SUIVI

Responsable de la mise en œuvre efficace et qualitative du Programme. Les projets sont approuvés par le Comité de de Suivi.

Chaque pays impliqué dans le Programme (4 pays) est représenté au sein du Comité et les décisions sont prises par consensus.

### SECRÉTARIAT CONJOINT (SC)

Fournit des informations aux bénéficiaires potentiels, instruit les candidatures de projets et soutient les partenaires dans la mise en œuvre de leurs projets.

La SC assiste également les autres organes de mise en œuvre du Programme en assurant l'administration opérationnelle quotidienne. Il est basé à **CCDR Norte - Porto** (Portugal).

## Autorités en charge



**AUTORITES NATIONALES (AN)** fournissent aux bénéficiaires nationaux potentiels des informations sur le Programme, les appels à projets et les exigences administratives pour la soumission des candidatures. Ils soutiennent également les bénéficiaires pendant la mise en œuvre du projet.

### **AUTORITÉ D'AUDIT**

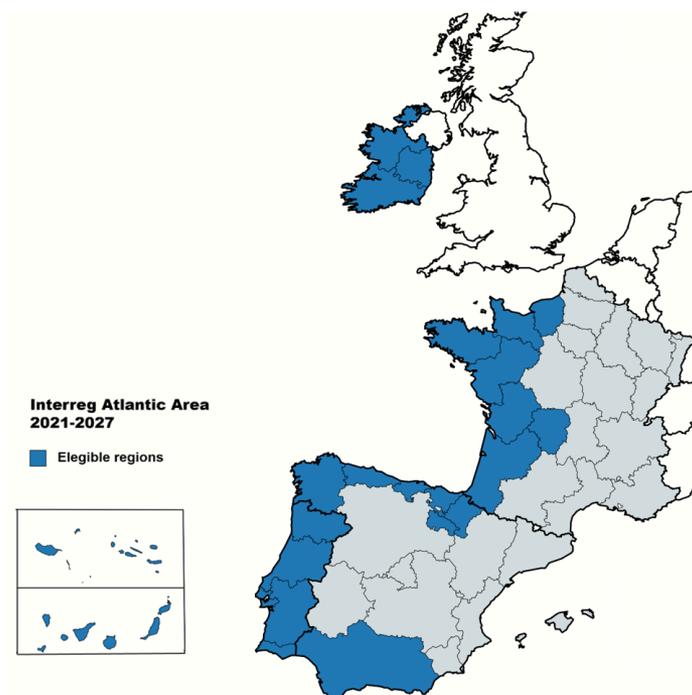
Est chargée de vérifier le bon fonctionnement du système de gestion et de contrôle du Programme. C'est la **IFG** (Inspection Générale des Finances). Elle est basée en **Lisbonne (Portugal)**, est indépendante des autres organes. L'IGF est assistée par un groupe d'auditeurs composé d'un représentant de chaque État partenaire.

### **FONCTION COMPTABLE**

Reçoit les paiements de la Commission et assure le remboursement aux partenaires des projets. Elle est également responsable de l'établissement des comptes annuels. Cette fonction sera assurée par **l'AD&C** (Agence pour le développement et cohésion), basée a **Lisbonne**, Portugal

L'Espace Atlantique couvre la partie occidentale de l'océan Atlantique et comprend régions de 4 pays, Espagne France Irlande et le Portugal. La liste totale des régions NUTS2 incluse dans le programme est la suivante :

- **France:** Normandie (Haute Normandie et Basse Normandie), Pays-de-la-Loire, Bretagne, Nouvelle-Aquitaine (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes) ;
- **Irlande:** Nord et Ouest, Sud, Est et Midland (tout le pays) ;
- **Portugal:** Nord, Algarve, Centre, Lisbonne, Alentejo, Région autonome des Açores, Région autonome de Madère (tout le pays) ;
- **Espagne:** Pays Basque, Navarre, *La Rioja*, Cantabrie, Principauté des Asturies, Galice, *Andalousie*, Îles Canaries.



## Priorité 1 – Innovation Bleue et Compétitivité

Objective Spécifique : PO1 · i)  
Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

Objective Spécifique : PO1 · ii)  
Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics

## Priorité 2: Environnement Bleu/vert

Objectif Spécifique : PO2 · i)  
Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Objectif Spécifique : PO2 · iv)  
Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

Objectif Spécifique : PO2 · vi)  
Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

Objectif Spécifique : PO2 · (vii)  
Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution

## Priorité 3: Tourisme et Culture Bleu, social et durable

Objective Spécifique : PO4 · (vi)  
Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale

## Priorité 4: Une meilleure gouvernance de la coopération dans l'Espace Atlantique

ISO 6.1: Renforcer la capacité institutionnelle des autorités publiques, notamment celles mandatées pour administrer un territoire spécifique, et des acteurs (tous aspects compris)



## PRIORITE 1 - Innovation Bleue et Compétitivité

### RSO1.1 Objective Spécifique : PO1 · i) Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

Les actions de coopération potentielles comprennent le développement et la mise en œuvre de stratégies transnationales conjointes, de plans d'action, de formations, de projets pilotes et de mise en réseau

#### Types d'actions

- Soutenir l'innovation dans les secteurs de l'économie bleue, y compris l'innovation sociale;
- Améliorer les capacités et la coopération, y compris la numérisation pour aider les transferts de technologie et d'innovation vers les PME et autres acteurs;
- Développer et appliquer de nouveaux matériaux pour les activités de l'économie bleue;
- Renforcer les stratégies sectorielles de spécialisation intelligente : renforcer les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI);
- Favoriser les clusters maritimes multi-niveaux (quadruple hélice);
- Améliorer la collaboration tout au long des chaînes de valeur des produits et services en soutenant l'innovation;
- Soutenir l'observation marine pour fournir des données solides;
- Appui l'innovation dans la bio économie bleue : ex. applications médicales et pharmaceutiques;
- Appui au secteur de la pêche et de l'aquaculture par l'innovation pour développer de nouveaux produits;
- Actions de capitalisation des périodes précédentes dans l'EA ou dans d'autres programmes de Coopération Territoriale ;
- Soutenir l'entrepreneuriat social et les industries culturelles et créatives dans un contexte post-covid.

#### Résultats Escomptés

- Améliorer la compétitivité des secteurs économiques de l'économie bleue et aider les communautés EA à être plus résilientes grâce à l'innovation sociale ;
- Coopération renforcée en quadruple hélice menée par les universitaires, les entreprises, les autorités locales et les organisations du secteur tertiaire de la zone éligible ;
- Renforcement des capacités et soutien au partage des connaissances entre les autorités publiques et les acteurs privés pour mettre en œuvre une économie durable et plus verte dans l'Espace Atlantique ;
- Amélioration de la coopération transnationale des acteurs pour la mise en œuvre des Stratégies Territoriales Régionales.



## PRIORITE 1 - Innovation Bleue et Compétitivité

### RSO1.2 Objective Spécifique : PO1 · ii) Tirer parti des avantages de la numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises, des organismes de recherche et des pouvoirs publics

Cet objectif spécifique fusionne les actions de numérisation et de qualification, car une telle combinaison permet un impact plus important dans l'EA :

- Promouvoir la numérisation des services de l'économie bleue en se concentrant sur le perfectionnement et la reconversion des travailleurs ou des personnes en formation ;
- Explorer comment le tourisme pourrait bénéficier de la numérisation pour adapter, promouvoir et diversifier ses offres (en termes de territoires et de saisonnalité) et conquérir de nouveaux marchés.

L'objectif spécifique contribue à la stratégie du bassin maritime en soutenant les actions inscrites dans le Pilier II du Plan d'Action Atlantique (PAA) 2.0, notamment l'objectif 3 "Qualité de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie ».

#### TYPES d' ACTIONS

- Sensibilisation, formation et mise à disposition d'outils/processus/services numériques : Programmes/modules de formation.
- Promouvoir des programmes et méthodologies de formation maritime valables pour l'ensemble de l'EA et transférables entre secteurs économiques bleus ;
- Coordonner et tirer parti des plateformes d'information existantes sur les opportunités d'emploi et exploiter leur potentiel d'emplois bleus (PAA2.0) ;
- Adaptation de l'industrie 4.0 à travers des projets collaboratifs avec une montée en compétence Renforcer les modèles d'entrepreneuriat et d'auto-emploi dans les secteurs numériques, et en utilisant les outils de numérisation dans tous les secteurs ;
- Actions de capitalisation des périodes précédentes dans l' EA ou dans d'autres programmes de Coopération Territoriale.

#### RESULTATS ESCOMPTÉS

- Amélioration des compétences des collectivités économiques, publiques et académiques ou locales dans l'utilisation des outils numériques;
- Amélioration de la compétitivité des entreprises et adaptation aux changements de comportement des consommateurs, vers des modèles de production et de consommation durables (résilience des entreprises) ;
- Augmentation des services publics sur internet accessibles à tous les utilisateurs de l'EA avec la fourniture de données raffinées et de perfectionnement numérique et l'accès aux TIC avec des tiers lieux.



## PRIORITE 2 - Environnement Bleu/vert

### RSO2.1 Objectif Spécifique : PO2 · i) Favoriser les mesures en matière d'efficacité énergétique et réduire les émissions de gaz à effet de serre

Le programme peut contribuer à la réalisation à long terme d'un espace atlantique neutre en carbone  
L'objectif spécifique contribue à la stratégie de bassin maritime en soutenant les actions inscrites dans le Pilier III du Plan d'Action Atlantique 2.0, notamment l'objectif 5 «La promotion de la neutralité carbone grâce aux énergies marines renouvelables »

#### TYPES d' ACTIONS

- Soutenir des stratégies communes pour réduire les émissions de GES dans l'EA;
- Soutenir le développement de réseaux d'entreprises au niveau EA pour la transition vers une économie et une société climatiquement neutres en termes d'énergies efficaces et durables ;
- Améliorer la gestion de l'énergie en développant des modèles comparables entre les régions et les secteurs de l'EA,
- Développer des plans d'action locaux, régionaux et/ou sectoriels pour réduire les émissions de GES;
- Soutenir le développement de technologies énergétiques océaniques durables et leur application dans l'EA ;
- Capitalisation des résultats des projets énergétiques dans l'EA et dans d'autres domaines de coopération, notamment ceux à composante maritime ;
- Développer des solutions technologiques, juridiques et de formation pour la valorisation des énergies marines renouvelables
- Actions pilotes pour tester la production d'énergies renouvelables décentralisées et l'autonomisation des auto consommateurs d'énergies renouvelables et des communautés locales ;
- Encourager les ports (et aussi les marinas) à partager les bonnes pratiques, échanger les idées et résoudre les problèmes ensemble (PAA 2.0) pour réduire la consommation d'énergie et puiser davantage dans les énergies renouvelables ;
- Analyser les meilleures options pour réduire l'impact environnemental pour produire et même stocker l'énergie, y compris les meilleurs sites pour les fermes d'énergies marines renouvelables et les ports adjacents outre-Atlantique, en tenant compte des impacts potentiels sur l'environnement marin (PAA2.0)

#### RESULTATS ESCOMPTÉS

- Stimuler les solutions pour l'efficacité énergétique ;
- Promouvoir des réseaux plus solides d'entreprises, d'universitaires, d'autorités publiques et de communautés locales pour une meilleure utilisation des énergies renouvelables ;
- Accroître les capacités des régions et des secteurs à mettre en œuvre des mesures et des politiques d'efficacité énergétique améliorées.



## PRIORITE 2 - Environnement Bleu/vert

### RSO 2.4 - Objectif Spécifique : PO2 · iv) Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

Prévenir les catastrophes et préserver l'état de l'environnement - protection et restauration des fonctions naturelles.

L'objectif spécifique contribue à la stratégie Atlantique en soutenant les actions incluses dans le Pilier IV du Plan d'Action Atlantique 2.0, en particulier l'objectif 6 "Des côtes plus résilientes »

#### TYPES d' ACTIONS

- Identification des aléas naturels et/ou technologiques communs dans l'EA, collecte de données, analyse de leurs impacts, mesures de résilience et d'atténuation dans les zones côtières et à proximité du littoral, élaboration de cartographie et de plans d'action conjoints, notamment pour les secteurs de l'économie bleue et le milieu marin;
- Promouvoir des plans sectoriels ou territoriaux d'adaptation ou d'atténuation des effets du changement climatique, notamment les secteurs de l'économie bleue ;
- Développer des stratégies et des solutions intégrées pour soutenir la résilience sociale/sociétale et contrecarrer les impacts socio-économiques du changement climatique sur les groupes et les secteurs ;
- Mesures de protection du littoral/solutions fondées sur la nature/services écosystémiques contre les risques naturels et/ou technologiques et/ou d'origine humaine compatibles avec la protection des paysages et le développement des activités économiques ;
- Accroître la résilience climatique des infrastructures critiques
- Soutenir l'observation marine pour accroître nos connaissances et la capacité à prévoir le comportement de l'océan et de son écosystème;
- Renforcement des capacités et sensibilisation pour aborder les questions environnementales afin de changer les comportements dans l'utilisation des ressources naturelles, y compris dans le tourisme ;
- Soutenir des actions coordonnées pour prévenir et pour combattre la pollution volontaire et accidentelle (PAA2.0).

#### RESULTATS ESCOMPTÉS

- Capacité accrue à gérer les risques et les mesures de prévention ou de mitigation ;
- Capacités accrues des autorités publiques à identifier et analyser les activités naturelles et humaines liées aux risques, y compris une meilleure implication des citoyens ;
- Des citoyens plus engagés dans le développement de lieux de vie plus durables ;
- Capacité accrue des pouvoirs publics à planifier l'adaptation et résilience au changement climatique ;



## PRIORITE 2 - Environnement Bleu/vert

### RSO 2.6 - Objectif Spécifique : PO2 · vi) Favoriser la transition vers une économie circulaire et efficace dans l'utilisation des ressources

L'économie circulaire est un ensemble d'activités, d'actions et de comportements qui conduisent à la réduction des déchets nets résultant des activités humaines et industrielles.

L'objectif spécifique contribue à la stratégie de bassin maritime en soutenant les actions inscrites dans le Pilier IV du Plan d'Action Atlantique 2.0, notamment l'objectif 7 "La lutte contre la pollution marine".

#### TYPES d' ACTIONS

- Identification des besoins d'améliorations, de changements, etc. dans les chaînes de valeur sectorielles (secteurs de l'économie bleue) et/ou les communautés locales et/ou les zones industrielles pour réduire les obstacles aux applications de l'économie circulaire et tester des pilotes pour stimuler le changement de comportement ;
- Sensibiliser les parties prenantes à la nécessité d'une transition vers une économie circulaire dans les secteurs de l'économie bleue et/ou les collectivités locales et/ou les zones industrielles de l'EA ;
- Actions de sensibilisation pour réduire l'utilisation des plastiques et autres déchets et leur rejet dans l'océan, et développer des alternatives durables à l'utilisation des plastiques et autres déchets en soutenant le développement de substituts ou composites organiques biodégradables ;
- Échanger des connaissances et des bonnes pratiques sur les solutions pour soutenir l'économie circulaire, l'utilisation et la réparation, le recyclage et l'upcycling dans les secteurs industriels de l'économie bleue ; etc. et les tester dans des actions pilotes au sein de l'EA ;
- Développer et tester des approches renforçant la demande du marché pour les matériaux et produits recyclés (par exemple, les marchés publics durables, l'écoconception, etc.) ;
- Soutenir les modèles économiques éco-innovants (secteurs possibles : agriculture, alimentation, pêche, santé et tourisme, etc.) directement ou indirectement liés à l'océan ;
- Soutenir les pratiques durables de réduction et de prévention des déchets (suremballage, focus sur le plastique) directement ou indirectement liés à l'océan.

#### RESULTATS ESCOMPTÉS

- Renforcement des capacités des acteurs privés et publics de l'EA à mettre en œuvre des plans d'actions d'économie circulaire et des solutions innovantes, notamment dans les secteurs de l'économie bleue ;
- Des citoyens plus engagés dans une démarche de consommation plus durable ;
- Cadre de gouvernance renforcé (par le biais d'investissements durables et de processus décisionnels) en matière d'économie circulaire.



## PRIORITE 2 - Environnement Bleu/vert

### RSO 2.7 - Objectif Spécifique : PO2 · (vii) Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution

La zone de coopération dispose de ressources patrimoniales naturelles remarquables qui sont des atouts précieux et qui contribuent à l'attractivité touristique de l'EA.

L'objectif spécifique contribue à la stratégie de bassin maritime en soutenant les actions inscrites dans le Pilier IV du Plan d'Action Atlantique 2.0, en particulier l'objectif 7 "Lutte contre la pollution marine".

#### TYPES d' ACTIONS

- Restauration des écosystèmes dégradés, création de continuités écologiques multifonctionnelles (couloirs bleus et verts pour favoriser la biodiversité, services écosystémiques) ;
- Développer des mesures pour la protection du patrimoine naturel, y compris les sites du patrimoine mondial qui permettent, le cas échéant, la récupération, la valorisation, la gestion et le développement durable des activités économiques ;
- Relier les infrastructures vertes et bleues pour créer et renforcer des corridors écologiques et des sites protégés au niveau local, régional et transnational pour réduire la fragmentation des paysages et améliorer la connectivité des habitats ;
- Soutenir l'analyse et le traitement de données fiables et utiliser les outils disponibles pour identifier les principales sources, voies et points chauds de déchets marins, ainsi que les pollutions accidentelles ou délibérées (PAA2.0) ;
- Expérimenter, dans des actions pilotes, des solutions techniques innovantes pour restaurer les écosystèmes marins et maritimes dégradés, ainsi que ceux proches du littoral ;
- Tester des actions pilotes de communautés côtières « sans déchets » (PAA2.0) ;
- Conception et mise en œuvre de stratégies communes pour un tourisme durable qui valorise le patrimoine naturel de l'EA : aires protégées, zones humides, paysages, etc. par des démarches participatives et en évitant les conflits d'usages ;
- Soutenir la durabilité à long terme de la nature et d'autres activités créées par l'homme, vers des pratiques respectueuses de la nature qui profitent à la biodiversité et aux services écosystémiques ;
- Soutenir des actions conjointes pour sensibiliser le public au problème, par ex. jours de plage, jours de nettoyage de plage, etc. (PAA2.)

#### RESULTATS ESCOMPTÉS

- Des zones côtières maritimes naturelles et protégées mieux préservées, gérées et interconnectées et des zones proches de la côte ;
- Des approches écosystémiques renforcées conciliant préservation et activités économiques ;
- Connexions écologiques améliorées et aires protégées élargies sur terre et en mer, assurées par des solutions innovantes.



## **PRIORITE 3 - Tourisme et Culture Bleu, social et durable**

### **RSO 4.6 - Objective Spécifique : PO4 · (vi) Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale**

Le tourisme est l'un des secteurs pour lesquels l'adaptation et la reconversion sont urgentes, l'évolution nécessaire vers la tendance cruciale et dominante du tourisme durable, en tenant également compte du contexte post Covid-19.

#### **TYPES d' ACTIONS**

- Des plans pour la conception et la promotion du tourisme durable dans l'EA,
- Développer des solutions durables innovantes et de nouveaux modèles commerciaux durables dans la culture/les industries créatives et culturelles et le tourisme, en soutenant les clusters culturels par la coopération, la mise en réseau et les échanges ;
- S'attaquer à la diversification des activités touristiques, y compris culturelles, à l'extension des pics saisonniers et à l'adaptation aux changements de consommation après Covid-19 vers des destinations moins fréquentées, un tourisme naturel, côtier et proche des côtes ;
- Stimuler diverses formes de tourisme côtier et durable, comme le tourisme culturel, rural, sportif, nautique, etc. et produits combinés, événements culturels, itinéraires culturels (par exemple, vieux galions, sites remarquables), balades à vélo, pêche, excursions en bateau pour voir des phoques ou des parcs éoliens en mer et autres activités ;
- Soutenir les systèmes de formation en ligne qui favorisent la transmission des connaissances et l'acquisition de compétences professionnelles dans les priorités des EA, en soutenant l'introduction des outils numériques dans le tourisme ;
- Renforcer l'adaptation de la mobilité touristique traditionnelle à la mobilité durable en cohérence avec les destinations naturelles et durables ;
- Faciliter les systèmes d'échange entre les centres de formation, dans l'enseignement et la formation professionnels dans le tourisme et la culture.

#### **RESULTATS ESCOMPTÉS**

L'EA soit encore renforcée, à travers le tourisme et la culture (et les activités connexes) dans les domaines de l'économie sociale et de l'innovation sociale, en développant plus de résilience en cas de pression sur les secteurs de la culture et du tourisme, afin que le développement économique du territoire inclue les zones et les secteurs les plus fragiles avant et pendant la pandémie de Covid-19



## **PRIORITE 4 - Une meilleure gouvernance de la coopération dans l'Espace Atlantique** réduire les émissions de gaz à effet de serre

### **RSO 6.1 - ISO 6.1: Renforcer la capacité institutionnelle des autorités publiques, notamment celles mandatées pour administrer un territoire spécifique, et des acteurs (tous aspects compris)**

L'objectif principal est de renforcer l'impact des investissements du programme dans l'Espace Atlantique :

- Offrir plus de visibilité, une meilleure appréciation des résultats précieux des projets, alimenter les réseaux ou initiatives de gouvernance existants ou potentiels (par exemple, la capitalisation par le biais de projets thématiques de portefeuille/horizontaux) ;
- Améliorer la coordination et la complémentarité avec les autres acteurs de la zone de coopération, y compris la stratégie maritime atlantique, les autres programmes CTE, les programmes nationaux et régionaux.

#### **TYPES d' ACTIONS**

- Capitaliser les résultats sur des thèmes stratégiques spécifiques à l'espace atlantique avec les acteurs, réseaux et initiatives clés, en tenant compte des autres programmes de coopération partageant des thèmes/domaines avec le programme EA ;
- Une meilleure coordination avec la Stratégie Maritime Atlantique et les autres acteurs concernés de l'Espace Atlantique ;
- Encourager les études et la collecte de données sur des sujets stratégiques pour l'EA, en tenant compte des conclusions et recommandations du pilier thématique développé dans le cadre de la Stratégie Maritime Atlantique.

#### **RESULTATS ESCOMPTÉS**

Il est prévu que l'EA soit encore renforcée en termes de gouvernance. Grâce à cette amélioration de la gouvernance de l'Espace Atlantique, il y aura une meilleure coordination entre les acteurs et des synergies seront trouvées. Ainsi, le plan est de maximiser les investissements individuels par des interventions complémentaires et/ou communes ainsi que des activités de capitalisation.



**Pour la période 2021-2027, le programme compte sur un budget total de 151 millions d'euros, qui comprend une allocation de fonds de 113 millions d'euros du Fonds européen de développement régional (FEDER)**

**Pour financer les projets le montant FEDER disponible s'élève à environ 105M€ avec un taux de cofinancement de 75%  
Ce montant est reparti de la façon suivante:**

## BUDGET - Répartition par Priorité/ Objective spécifique



Priorités	Objectives spécifiques	Budget total par objectif	total par priorité M€
<b>1 - Innovation Bleue et Compétitivité</b>	RSO1.1	18	29
	RSO1.2	11	
<b>2 - Environnement Bleu/vert</b>	RSO2.1	16	55
	RSO2.4	12	
	RSO2.6	11	
	RSO2.7	16	
<b>3 -Tourisme et Culture Bleu, social et durable</b>	RSO4.6	17	17
<b>4 - Une meilleure gouvernance de la coopération dans l'espace atlantique</b>	ISO6.1	4	4
<b>TOTAL</b>			<b>105</b>

# Merci!

Isabel Moreira da Silva  
Isabel.silva@atlanticarea.eu

[www.atlanticarea.eu](http://www.atlanticarea.eu)

[js@atlanticarea.eu](mailto:js@atlanticarea.eu)

+351 22 608 63 00

Rua Rainha D. Estefânia, 251 | 4150-304 Porto | Portugal



Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



# INTERREG VI B SUDOE 2021 - 2027



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

## Autorité de gestion

Consejería de Economía y Hacienda du Gouvernement de la Cantabrie

Secrétariat conjoint, Santander

## Gestion financière

## Autorité de certification

Subdirección General de Cooperación Territorial Europea - Dirección General de Fondos Europeos - Ministerio de Hacienda y Función Pública

## Autorité d'audit

División de Control de Fondos Europeos | Oficina Nacional de Auditoría  
Intervención General de la Administración del Estado



FR : Préfecture de la Région Occitanie - Secrétariat Général pour les Affaires régionales

ES : Ministerio de Hacienda - Dirección General de Fondos Comunitarios

## Autorités nationales

PT : Agência para o Desenvolvimento e Coesão, IP

Gobierno de Andorra





```
graph TD; A[106 M €] --> B[4 priorités]; B --> C[3 Objectifs politiques  
1 Objectif spécifique INTERREG]; C --> D[9 Objectifs spécifiques];
```

106 M €

4 priorités

3 Objectifs politiques  
1 Objectif spécifique INTERREG

9 Objectifs spécifiques



47,8 M €

## PRIORITÉ 1 : Préserver le capital naturel et renforcer l'adaptation au changement climatique du SUDOE

**OS2.4.** Favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques de catastrophe et la résilience, en tenant compte des approches fondées sur les écosystèmes

**OS2.5.** Favoriser l'accès à l'eau et une gestion durable de l'eau

**OS2.7.** Améliorer la protection et la préservation de la nature et de la biodiversité et renforcer les infrastructures vertes, en particulier en milieu urbain, et réduire toutes les formes de pollution





## PRIORITÉ 1 : Préserver le capital naturel et renforcer l'adaptation au changement climatique du SUDOE

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### OS2.4.

- Création ou consolidation de réseaux de collaboration pour améliorer la connaissance de l'impact du changement climatique sur l'économie, la biodiversité, le développement territorial et l'emploi (dans ses dimensions sectorielles et territoriales) et pour favoriser l'échange d'expériences sur les politiques publiques et les mesures d'adaptation et d'atténuation.
- Conception conjointe de stratégies et de plans pour la promotion et l'application de méthodologies et d'outils d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets.
- Développement et mise en œuvre d'outils transnationaux pour la prévision, la prévention et la gestion des risques naturels
- Développement et mise en œuvre d'initiatives qui préparent les acteurs publics et privés à mieux faire face aux risques naturels.





## PRIORITÉ 1 : Préserver le capital naturel et renforcer l'adaptation au changement climatique du SUDOE

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### OS2.5

- Améliorer l'accès aux ressources en eau et leur utilisation, renforcer la gestion durable et la qualité de l'eau
- Encourager la réduction, la réutilisation ou l'économie d'eau par des mesures telles que la promotion de systèmes plus économes en eau (assainissement, canalisations efficaces, économies d'eau) aux niveaux domestique, industriel, agricole et institutionnel.
- Réduction de l'impact des activités agricoles sur le système hydrique de la zone SUDOE.
- Création de réseaux et recherche de solutions communes pour répondre aux défis liés aux ressources en eau dans la zone SUDOE.





## PRIORITÉ 1 : Préserver le capital naturel et renforcer l'adaptation au changement climatique du SUDOE

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### OS2.7.

- Protection et restauration des écosystèmes vulnérables et/ou dégradés.
- Promotion d'actions et de plans qui intègrent des pratiques respectueuses de la biodiversité dans les différentes activités menées sur le territoire.
- Réutilisation des matériaux, réduction et valorisation des déchets, ainsi que d'autres actions qui contribuent à l'économie circulaire dans le cadre de la croissance durable et de la protection de la nature.
- Utilisation de sources renouvelables (solaire, éolienne, biomasse, etc.) pour la production d'énergie, contribuant ainsi à l'atténuation du changement climatique





26,5 M €

## PRIORITÉ 2 : Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation et la transformation des secteurs productifs

**OS1.1.** Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

**OS1.4.** Développer des compétences en ce qui concerne la spécialisation intelligente, la transition industrielle et l'esprit d'entreprise



## PRIORITÉ 2 : Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation et la transformation des secteurs productifs

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### **RS01.1.**

- Coopération et partage des ressources pour la recherche appliquée, le développement et la validation technologique dans différents secteurs clés de la zone SUDOE (par exemple, économie verte, agriculture, industrie alimentaire, changement climatique, industries créatives et culturelles, ressources renouvelables, fabrication intelligente, efficacité énergétique des processus de production, transport, biodiversité, santé et technologies numériques)
- Promotion du transfert de connaissances vers les territoires ruraux et moindre intensité en R&D+I, afin de renforcer la cohésion et l'équilibre territorial



## PRIORITÉ 2 : Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation et la transformation des secteurs productifs

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### **RS01.4.**

- Développement de systèmes de production durables
- Renforcement des capacités entrepreneuriales pour faire face aux défis de la transition industrielle, numérique ou écologique (y compris la décarbonisation et l'efficacité énergétique) et contribuer au rééquilibrage territorial.
- Actions de développement endogène durable basées sur les stratégies de spécialisation intelligente du territoire SUDOE.





26,5 M €

### PRIORITÉ 3 :

**Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services**

**RSO4.1.** Améliorer l'efficacité et le caractère inclusif des marchés du travail ainsi que l'accès à un emploi de qualité grâce au développement des infrastructures en matière sociale et à la promotion de l'économie sociale

**RSO4.5.** Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires, et promouvoir le passage d'une prise en charge institutionnelle à une prise en charge familiale ou de proximité

**RSO4.6.** Renforcer le rôle de la culture et du tourisme durable dans le développement économique, l'inclusion sociale et l'innovation sociale



## **PRIORITÉ 3 :** **Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services**

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### **RS04.1.**

- Génération de stratégies et de plans d'action visant à stimuler l'innovation et l'esprit d'entreprise dans l'économie sociale pour la création d'opportunités économiques, capables de garantir une main-d'œuvre qualifiée.
- Le soutien à l'innovation, à l'esprit d'entreprise et à l'investissement social permettant de faire face aux défis du marché du travail dans les zones rurales et de renforcer leurs capacités organisationnelles et leurs compétences de gestion, dans le but de les rendre plus aptes à générer un impact social.



## **PRIORITÉ 3 :** **Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services**

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### **RSO4.5.**

- Développement de l'économie des soins et amélioration des mécanismes de prise en charge des personnes dépendantes (notamment les personnes âgées) sur la base de solutions nouvelles ou améliorées.
- Autonomisation des services sociaux, promotion de l'utilisation des nouvelles technologies et de la numérisation pour la gestion et la qualité de la santé (e-santé) et des soins sociaux dans les zones rurales.
- Promotion de solutions innovantes pour faciliter la prise en charge, le suivi et l'autonomie des personnes malades.



## **PRIORITÉ 3 :** **Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services**

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### **RSO4.6.**

- Encourager la transition vers un tourisme durable dans les zones rurales : identification, test et mise en œuvre de solutions innovantes.
- La valorisation ou l'exploitation des biens culturels et patrimoniaux dans les zones rurales du SUDOE pour le développement économique et l'installation des populations : identification, test et mise en œuvre de solutions innovantes.





5,3 M €

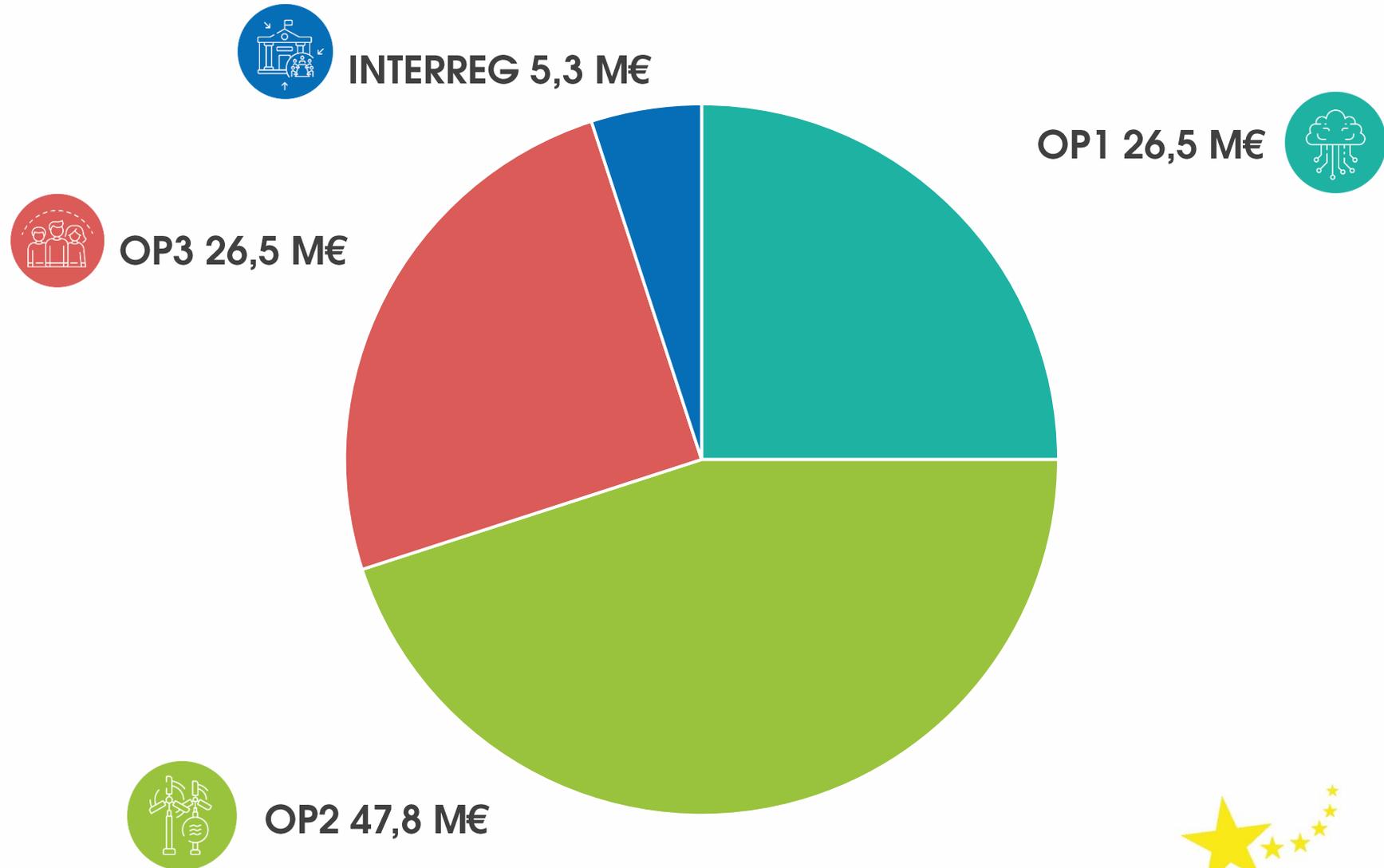
## PRIORITÉ 4 : Renforcer les capacités d'impact du SUDOE sur les territoires

*Typologies d'actions (liste non exhaustive)*

### ISO6.6. D'autres actions visant à soutenir une meilleure gouvernance de la coopération

- Échanger sur les résultats et les connaissances acquises dans le cadre des projets soutenus par SUDOE, y compris ceux de la période 2014-2020, qui sont transférables à d'autres secteurs du territoire et/ou à d'autres programmes régionaux, nationaux ou de l'Union européenne.
- Sur la base de l'analyse des résultats des projets et de leur pertinence par rapport aux défis identifiés dans le programme, développer et promouvoir des documents, initiatives, actions, stratégies capables d'alimenter les réflexions à prendre en compte dans les politiques publiques ou les initiatives coordonnées au niveau SUDOE et au-delà.
- Développer des stratégies de collaboration avec d'autres programmes CTE et/ou avec d'autres programmes/initiatives sur certains domaines thématiques partagés afin de renforcer la valorisation des résultats dans un champ plus large.

# Répartition budgétaire



# Accompagnement des porteurs de projets et échéances

**Séminaire transnational de lancement FR**

*7 juillet à Toulouse*

**Appels à projets**

- Secrétariat conjoint
- Ateliers thématiques FR

**Séminaire transnational de lancement**

*Automne 2022 à Santander*





Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



Votre contact en Région Nouvelle Aquitaine :  
[emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr)

[www.interreg-sudoe.eu/fra/accueil](http://www.interreg-sudoe.eu/fra/accueil)



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



**Interreg  
Europe**



**Co-funded by  
the European Union**

# Interreg Europe

**16 mai 2022  
Région Nouvelle-Aquitaine**



# Interreg Europe, un programme unique !

## Couverture géographique

- Tous les pays de l'UE + la Norvège et la Suisse

## Objectif

Améliorer la mise en œuvre des politiques publiques, en favorisant l'échange d'expériences et le développement des compétences grâce à l'identification et au transfert de bonnes pratiques

## Conséquences

Cœur de cible : structures à l'origine de l'écriture et de la mise en œuvre des politiques publiques



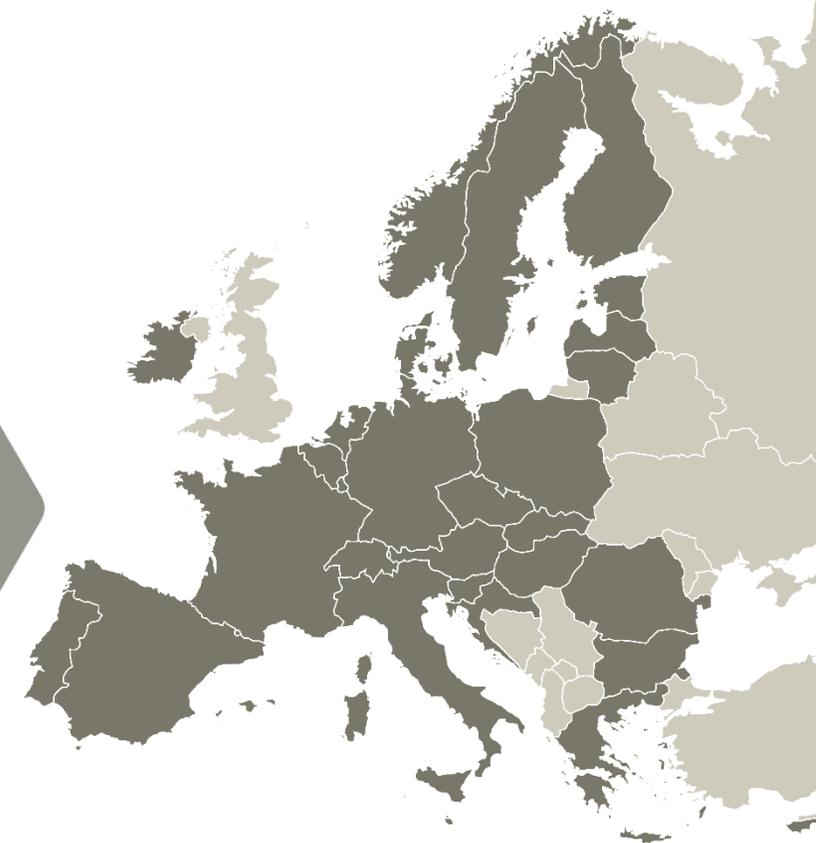
**Différent de la coopération transfrontalière  
et transnationale**

# Partager des bonnes pratiques pour améliorer les politiques publiques

€  
**379m**  
PROGRAMME  
BUDGET

**6**  
thèmes

**29**  
pays



# Deux types d'actions



## Plateforme d'apprentissage

Faire bénéficier au plus grand nombre les résultats des projets et proposer des opportunités d'apprentissage continu



## Projets

Des partenaires de différents pays travaillant ensemble sur une problématique commune pour améliorer leur politique publique territoriale (locale, régionale ou nationale)

# La plateforme d'apprentissage pour trouver l'inspiration



## Accéder à des **connaissances**

- **2,500+** bonnes pratiques
- **300+** notes d'information thématiques, actualités et publications



## Accéder à une **communauté**

- **25,000+** abonnés
- **60+** networking and événements thématiques sur les politiques publiques



## Accéder au **support d'experts**

- **36** peer reviews
- **15** matchmaking sessions
- **100+** policy help desk advice

<https://www.interregeurope.eu/policy-learning-platform>

# Exemples de Peer- Review et Actualité

- Région Hauts de France, FR, *Energy efficiency in public buildings* (2018)
- Région Sud, FR, *Corporate Social Responsibility/ circular economy* (2019)
- Région Sud, FR, *Artificial intelligence in the Health sector in the region's RIS3 strategy* (2020)
- Région Hauts de France, FR, *Port development towards innovation and sustainability* (2020)
- Région Sud, FR, *young entrepreneurship* (2021)

## A venir :

- **Série de webinaires en Juin sur les routes culturelles (dates à arrêter)**
- **Peer review :**  
(11 et 12 Mai en Roumanie) *Gestion des sites Natura 2000*  
(21 et 22 Juin en Espagne ) *Gestion intégrée des rivières*

# Objectif des projets

Améliorer les **politiques publiques** des territoires participants

- Niveau local, départemental, régional ou même national
- Il faut **qu'au moins une** des politiques publiques vise **un programme opérationnel régional**

1 priorité transversale : une meilleure gouvernance



# Activités des projets

- Echange d'expériences et **renforcement des capacités** grâce à l'identification et au transfert de **bonnes pratiques**
- **Des actions pilotes** sont possibles dès le début du projet ou à mi-parcours (mais maximum une par politique publique – budget max recommandé 120K€)

# Déroulement d'un projet

**2 phases** sur une durée de 4 ans

<b>CORE</b>	<b>FOLLOW UP</b>
<b>3 ans</b>	<b>1 an</b>
Échange d'expériences pour améliorer les politiques publiques	Suivre l'amélioration des politiques publiques

# Qui est éligible ?

- **Organismes publics** (principal groupe cible) (par exemple, autorités locales, régionales, nationales)
- **Organismes de droit public** (directive 2004/18/CE)
- **Organismes privés à but non lucratif**

## Taux de **co-financement**

- **80% pour les organismes publics ou régis par le droit public**
- **70% pour les organismes privés à but non lucratif**



# Pertinence du partenariat

Les autorités responsables des politiques publiques doivent être impliquées dans le projet :

- en tant que **partenaires** pour au moins **50 %** des politiques publiques visées ;
- en tant qu'**autorités politiques associées** pour les politiques publiques visées.

# Qu'est-ce qu'une **autorité politique associée**

## **Caractéristiques principales :**



- Officiellement inclus dans le formulaire de candidature
- Pas de budget - les frais de voyage et d'hébergement sont couverts par le partenaire du projet concerné
- Déclaration fournie au moment de la candidature
- Participation régulièrement contrôlée pendant la mise en œuvre du projet

# Couverture géographique

Présence obligatoire d'au moins un partenaire sur chaque zone

*(ne s'applique pas lorsque 2 RUP sont représentées au sein du partenariat)*

Des régions à niveaux de développement différents

<b>Geographical areas</b>	<b>Countries covered</b>
North	Denmark, Estonia, Finland, Germany, Latvia, Lithuania, Norway, Sweden
East	Austria, Bulgaria, Czech Republic, Hungary, Poland, Romania, Slovakia, Slovenia
South	Croatia, Cyprus, Greece, Italy, Malta, Portugal, Spain
West	Belgium, France, Ireland, Luxembourg, Netherlands, Switzerland

# Des règles financières simplifiées

Catégorie de coût	Simplification
Frais de préparation	Somme forfaitaire de €17,500
Frais de personnel	% fixe du salaire brut
Coûts administratifs	15% des frais de personnel
Transport et hébergement	15% des frais de personnel (coûts réels pour des cas spécifiques)
Expertise et services externes	
Equipement	
Infrastructure et travaux	Uniquement pour les actions pilote

# Programme d'assistance

Information en continu sur le site du programme

Mise à disposition d'outils (liste des projets approuvés et information pour AAP)

Organisation d'un infoday national en présentiel (date à arrêter)

**Interreg  
Europe**



Co-funded by  
the European Union

## Clôture 1er appel à projets : 31 mai 2022

Votre contact en Région Nouvelle Aquitaine :  
**Emmanuelle PALLIER**  
[emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr)

Votre Point de contact national régions sud :  
**Patricia DI BIASE**  
[pdibiase@maregionsud.fr](mailto:pdibiase@maregionsud.fr)



Follow us on social media:





Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



# Temps d'échanges



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire



Union Européenne



RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

L'EUROPE EN RÉGION



# Réflexions autour des idées de projets



[europe-en-nouvelle-aquitaine.eu](http://europe-en-nouvelle-aquitaine.eu)

La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

# Pitch de projets

## SANTÉ

**Laura Guérin** - Ithaca (Interreg Europe)

## ENVIRONNEMENT

**Barbara Faure** - Phy2sudoe (SUDOE)

## QUALITÉ DE L'EAU

**Chloé Lucbernet** - H2Ogurea (POCTEFA)

## FORMATION

**Fanny Tchadjeu** – PyireneFP (POCTEFA)

## INNOVATION / FORMATION

**Annabelle Robuchon** - Créalab (SUDOE)

## PLASTIQUE EN MER

**Delphine GAUDART** – CircularSeas (Espace Atlantique)

